

PROGRAMME DE FORMATION

1. **Intitulé de l'action de formation** : Maîtriser la réglementation Bio pour la transformation et le négoce des produits alimentaires
2. **Objectifs pédagogiques** :
 - Connaître les principes fondamentaux de l'agriculture bio
 - Déterminer la démarche pour s'engager et devenir certifié bio
 - Appliquer les règles de l'agriculture biologique à l'activité de préparation et de distribution de produits biologiques
 - Comprendre les enjeux liés à la vérification à réception
 - Connaître les exigences liées à l'importation de produits biologiques en provenance de pays tiers
 - Elaborer une recette et un étiquetage conforme aux exigences de la réglementation en agriculture biologique
 - Etre capable de mettre en place un système de vérification à réception performant
3. **Public** : cf. liste des participants
4. **Prérequis** : RAS
5. **Durée** : 3h30
6. **Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement** :

Moyens techniques :

L'accès au contenu et aux ressources de la formation s'effectue par connexion à une plateforme à l'adresse suivante : <https://ecocert-elearning.com>

- **Logiciel nécessaire** : Navigateur Internet
- **Point d'accès à internet** : un ordinateur avec connexion Internet / le stagiaire bénéficie de moyens techniques lui permettant de suivre cette formation

Moyens pédagogiques :

- Alternance des supports pédagogiques : audio, vidéo, animations, tutoriels, lectures
- Interactivité : choix de navigation, quiz
- Découpage du parcours de formation en plusieurs modules pour faciliter l'intégration des concepts
- Illustrations des informations techniques par des cas pratiques

Moyens humains :

Le prestataire de formation désigne un /des formateur(s)-tuteur chargé(s) de suivre le stagiaire et de l'assister dans son parcours. Il(s) est/seront référent(s) durant le processus d'acquisition de connaissances et de compétences.

Nom et prénom du formateur-tuteur	LESTOUROUNE Adeline
Nombre de stagiaires suivis simultanément par le formateur	[à compléter]
Mode d'accompagnement	Par e-mail (asynchrone) ; délai de réponse du formateur : 48 heures
Contacts	Adresse mail : training@ecocert.com
Jours et plages horaires durant lesquels le formateur-tuteur peut être contacté	Lundi au Vendredi De 9h à 12h et de 14h à 17h
Lieux de formation	➤ Au domicile ou au bureau de l'utilisateur

7. Dispositif de positionnement et d'évaluation des résultats :

- **Positionnement initial**

Avant la session, le formateur contacte chaque participant afin d'évaluer les connaissances, les besoins et les projets de chacun, ce qui permet d'adapter le contenu, les illustrations et les exercices ou mises en situation.

La formation démarre par un échange entre le formateur et les participants afin d'évaluer à nouveau les compétences de départ de chaque participant et afin de proposer en début de session une mise à niveau des compétences le cas échéant.

- **Evaluation des stagiaires**

Les procédures d'évaluation se concrétisent par des travaux pratiques, un contrôle de connaissances oral et des fiches d'évaluation distribuées à l'issue de la formation.

Une feuille de présence sera signée par les stagiaires et le formateur pour justifier la réalisation de la formation.

- **Remise d'une attestation**

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire par l'organisme de formation. Elle mentionne les objectifs (exprimés de manière opérationnelle), la nature et la durée précise de l'action ainsi que les résultats de l'évaluation des acquis de la formation à distance.

8. Contenu détaillé de la formation



Vous aurez accès à notre plateforme E-learning pour suivre les modules « **Les fondamentaux de la bio** », « **Formulation de recettes et ingrédients autorisés** », « **Etiqueter un produit bio** », « **Vérification à réception** », « **L'importation de produits bio : un système sous haute surveillance** » et « **Se préparer à la certification bio** » fin de connaître le contexte réglementaire, les bases de la production biologique et la réglementation associée à la formulation, à l'étiquetage de produits bios et aux importations de produits bios en provenance de pays tiers.

Ces modules e-learning sont accessibles pendant une durée d'un mois à partir de la signature du contrat. L'utilisateur se connecte quand il le souhaite, à partir de n'importe quel poste équipée d'une connexion Internet.

Module 1

Les fondamentaux de l'agriculture biologique (2 heures)

Programme :

1. Principes, histoire et développement de l'agriculture biologique
2. Filières, marchés et tendances de consommation
3. Réglementation générale de l'agriculture bio
4. Le système de contrôle et de certification
5. Argumentaire



Module 2

Formulation de recettes et ingrédients autorisés (20 min)

Programme :

1. Vérifier l'alimentarité du produit.
2. Déterminer le % agricole
3. Déterminer la nature des ingrédients agricoles
4. Déterminer la nature des ingrédients non agricoles
5. Déterminer le % bio de la recette
6. Déterminer la catégorie du produit fini



Module 3

Étiqueter un produit bio (20 min)

Programme :

1. Biologique
2. En conversion
3. Contient des ingrédients biologiques
4. Cas particuliers



Module 4

Vérification à réception (20 min)

Programme :

1. Pourquoi vérifier les garanties ?
2. Que doit-on vérifier ?
3. Les outils à votre disposition

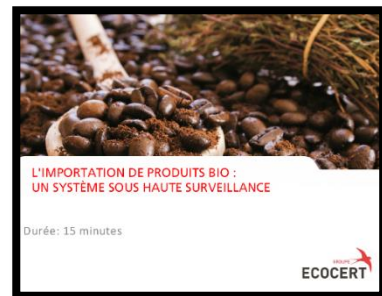


Module 5

L'importation de produits bio : un système sous haute surveillance (15 min)

Programme :

1. Qu'est-ce que l'importation ?
2. Quel est le marché de l'importation ?
3. Quelles sont les conditions et modalités d'importation en bio ?
4. Quel système de contrôle ?



Module 6

Se préparer à la certification bio (10 min)

Programme :

1. S'engager auprès d'un organisme certificateur
2. Notifier son activité auprès de l'agence bio
3. Identifier les ressources utiles et s'informer
4. Etablir un descriptif complet de l'activité bio

